

## GÉRER LA RÉDUCTION DU BRUIT EN ENTREPRISE

À la fin de la formation, le participant sera en mesure d'identifier les priorités d'interventions selon les évaluations du niveau de bruit et d'établir un plan de réduction du bruit à l'aide de divers moyens pour réduire le bruit à la source lors de sa propagation, protégeant ainsi le travailleur d'une surexposition.

**Clientèle :** Membres du comité de santé et de sécurité, membres de la direction, responsable de la maintenance et superviseurs.

**Durée :** 4 h

**Approche pédagogique :**

**Prérequis :** Aucun

Exposé théorique à l'aide de support média, échanges et discussions, exercices en groupe et individuels.

### Information supplémentaire :

- Ce cours est admissible aux crédits d'impôts pour la formation d'Emploi Québec.
- Cette formation répond aux requis du Règlement de la santé et de la sécurité du travail.
- À la suite de cette formation, votre conseiller peut vous accompagner dans la mise en place d'un programme de réduction du bruit comme prescrit par la réglementation.

### Objectifs généraux

Au terme de la formation, le participant sera en mesure de...

- Reconnaître l'impact du bruit sur la santé du travailleur
- Identifier la provenance des sources connues de bruit
- Déterminer les moyens pour réduire le bruit de manière efficace
- Reconnaître les principales étapes d'un programme de gestion du bruit.

### Sommaire du contenu

- Définition du bruit (fréquence, pondération, niveaux sonores)
- Les effets du bruit sur la santé à court et à long terme
- Revue de la réglementation associée au bruit
- Les protecteurs auditifs et leurs limites
- Explication des mécanismes de propagation du bruit
- Revue des principales sources connues de bruit en milieu de travail
- Méthodes qualitatives (inspection) ou quantitatives (sonométrie ou calculette de la CNESST ou dosimétrie) pour indiquer une exposition au bruit
- Méthode pour prioriser les zones d'interventions visant à réduire le bruit (carte de bruit)
- Revue de diverses techniques de réduction du bruit
  - À la source
  - En limitant sa propagation
  - En évitant la surexposition du travailleur
- Explications de l'effet de divers matériaux acoustiques pour limiter la propagation du bruit
- Technique d'encoffrement
- Effets de la distance sur la source sonore
- Combinaison de diverses techniques pour atteindre une réduction efficace du bruit
- Moyens administratifs pour réduire l'exposition du travailleur au bruit
- Hiérarchie de l'efficacité des moyens de prévention pour le bruit (CNESST)
- Revue de cinq étapes simples pour établir un plan d'action pour réduire le bruit en entreprise
- Durée de conservation des documents liée au programme de gestion du bruit
- Bonnes pratiques à mettre en œuvre pour agir au niveau de la réduction du bruit

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller en gestion de la prévention.